



Communiqué des organisations CGT de la Fonction publique
(UGFF – SANTE – PTT – SERVICES PUBLICS)

Dutreil tente de garder son cap, La CGT reste déterminée

Lundi 18 avril 2005, le ministre de la Fonction publique, Renaud DUTREIL a rencontré à sa demande les fédérations de fonctionnaires afin de fixer un cadre de négociations autour de ce qu'il intitule « Projet d'avenir pour la fonction publique ».

Toutes les organisations syndicales ont maintenu le préalable de la question salariale - salaires 2006 et contentieux 2000-2004 – avec l'exigence de négociations à ouvrir d'urgence.

En réponse, le ministre a annoncé l'ouverture de négociations salariales 2006 en septembre, date imposée par le Premier ministre.

Pour ce qui est du contentieux, R DUTREIL entend l'évacuer à travers son chantier « modernisation des grilles ».

Un calendrier de négociations à venir

Le ministre va adresser, de façon unilatérale, un calendrier de réunions allant de mai 2005 à fin 2006. Des dossiers seraient traités en priorité dans les prochaines semaines : fusion des échelles 2 et 3 de la catégorie C ; grille de l'encadrement (sans plus de précisions...) ; non titulaires.

S'il a reculé sur son projet d'accord de méthode, le gouvernement campe sur ses positions. Il tente, à travers l'ouverture d'un ensemble de chantiers, de récupérer le coût des mesures salariales déjà concédées et celles à venir, notamment par la compression de l'emploi public.

La CGT réaffirme

- **La prépondérance de la question salariale (point d'indice 2006 et contentieux)**
- **La nécessité de traiter réellement la refonte de la grille indiciaire pour les trois versants de la Fonction publique.**
- **La réduction de l'emploi public ne doit en aucun cas être le moyen de financement d'une réforme. Les missions de service public nécessitent au contraire le développement de l'emploi public.**

La CGT entend poursuivre dans la démarche unitaire engagée ces derniers mois.

Elle appelle les salariés à participer massivement aux manifestations du 1^{er} mai, et à répondre à l'appel unitaire à la journée d'action du 16 mai, pour : de véritables solidarités, la réduction du temps de travail, les salaires, l'emploi, la retraite, les services publics.

Montreuil, le 18 avril 2005